

EXTRAIT du REGISTRE
des Délibérations du Conseil Municipal

Objet : CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC POUR LA FOURNITURE, LA POSE ET L'ENTRETIEN D'UN MOBILIER DE SIGNALISATION PUBLIQUE ET COMMERCIALE

Séance du 28 février 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-huit février à dix-neuf heures et quatorze minutes, en application de l'article L.2121-7 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), les membres du Conseil Municipal de la Commune Nouvelle de Plateau d'Hauteville (Ain), se sont réunis en la salle du conseil municipal en mairie sur la commune de Plateau d'Hauteville, sur la convocation qui leur a été adressée par courrier électronique le vingt et un février deux mille vingt-quatre.

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 29

Membres présents : 24

BEVOZ Sébastien, BILLON-BERTHET Claire, BORGEOU Joël, BOURGEOU Didier, BOYER Corinne, CHAPUIS Gérard, CORTINOVIS Bernard, CRETIER Humbert, DOMINGUEZ Solange, DRHOVIN Jacques, EMIN Philippe, FORAY Gaëlle, FUMEX Jacques, GENOD Patrick, GUILLERMET Maria, LALLEMENT Alexandre, LEMOINE Gilbert, LIEVIN Karine, LYAUDET (MARIN) Jessie, MARTINE Christine, MASSIRONI Alain, MERMILLON Eliane PERILLAT Marie-Hélène, ROSIER Nicole

Membres absents excusés avec pouvoir : 4

CYVOCT Jean-Michel pouvoir à Monsieur Gilbert LEMOINE
LYAUDET Stéphane pouvoir à Monsieur Jacques DRHOVIN
PERNOD BEAUDON Stéphanie pouvoir à Monsieur Didier BOURGEOU
ZANI Sonia pouvoir à Madame Karine LIEVIN

Membres absents excusés, sans pouvoir : 1

BROCHET Olivier

Secrétaire de séance : Madame Nicole ROSIER

En présence de 24 conseillers, 4 pouvoirs ayant été déposés, soit 28 votants

Monsieur le Maire rappelle que la signalétique a pour objet de guider l'usager en signalant les activités commerciales, industrielles, services ou équipements de proximité, les sites culturels et touristiques. Un contrat avait été anciennement passé à cet effet avec la société GIRODMEDIAS.

Cette convention étant arrivée à son terme et considérant la nécessité de mettre à jour en d'entretenir la signalisation présente sur la commune, Monsieur le Maire propose au Conseil la signature d'une nouvelle convention avec la société précitée.

Cette nouvelle convention a pour objet :

- ↳ d'autoriser la société GIRODMEDIAS à occuper la partie du domaine public communal nécessaire à la mise en place de la signalétique locale sur le territoire communal de Plateau d'Hauteville.
- ↳ de définir les conditions de mise à disposition, à titre précaire et révocable, d'une partie du domaine public communal, aux fins de fourniture, pose et gestion de cette signalétique locale,

Cette convention est proposée pour une durée de six années à compter de la date de signature.

Monsieur le Maire précise que pour 2 lames commerciales louées, la ville disposera d'une lame gratuite pour sa signalétique institutionnelle.

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de l'autoriser à signer la convention telle que présentée.

Le Conseil Municipal ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- **AUTORISE** M. le Maire de signer la convention permettant la société GIRODMEDIAS à occuper la partie du domaine public communal nécessaire à la mise en place de la signalétique locale sur le territoire communal de Plateau d'Hauteville.
- **DONNE POUVOIR** à M. le Maire pour signer tout document utile à la mise en œuvre de la présente délibération.

AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS, TOUS LES MEMBRES PRESENTS ONT SIGNE AU REGISTRE.

Copie conforme au registre des délibérations

**Le Maire,
Philippe EMIN**

